

1988 – 2022, les trente-cinq ans de l'épopée des Ambulances du Val-de-Travers



Le 1^{er} janvier 1988 naissait le service des Ambulances du Val-de-Travers sous l'égide de la Croix Rouge de la région, composé d'une équipe de bénévoles qui assuraient deux ambulances 24h / 24 pour une région de près de 12 000 habitants pour 345 interventions la première année. Quelques années plus tard, le nombre de missions annuel a doublé, témoin de la reconnaissance et de la confiance de la population en son service d'ambulances.

Dès le début, le chef d'orchestre se nommait Jean-Claude Jampen. En 1992, l'équipe était complétée par des médecins volontaires qui intervenaient en 2^{ème} échelon. En 1994, le premier ambulancier IAS (ancienne formation d'ambulancier professionnel) neuchâtelois évoluait au Val-de-Travers et le service se professionnalisa en 1996. Une année plus tard les équipages assuraient 3 ambulances 24h/24 et un SMUR grâce à l'investissement des ambulancier-ère-s et médecins bénévoles qui complétaient l'activité des 13 professionnels.

Sauvé par le service d'ambulances du Val-de-Travers

Il est minuit et demi, le 28 novembre 1992, lorsque mon mari est victime d'un malaise cardiaque.

Sept minutes après avoir composé le 117, une ambulance avec 3 jeunes ambulanciers, âgés à peine de 20 ans, effectuent les premiers massages cardiaques, avec efficacité et compétence, dans l'espoir de réanimer mon mari.

Sans cette rapide intervention, que l'on doit avant tout à la volonté, la passion, la motivation de tous ces bénévoles, ainsi que la proximité de l'hôpital régional, mon mari ne se serait certainement jamais réveillé.

Aujourd'hui, je désire remercier très sincèrement, toute l'équipe très soudée, entièrement composée de bénévoles, à qui, mon époux doit tout simplement une nouvelle vie.

Je remercie également l'hôpital de Couvet, principalement le Dr. Rutz, et ses collaborateurs, pour la suite de son traitement dans un cadre reposant et familial, l'hôpital du CHUV à Lausanne et le centre jurassien de réadaptation cardiaque du Noirmont.

Je ne regrette qu'une chose depuis ce jour-là, c'est qu'il m'a fallu vivre ces moments pénibles pour apprécier et admirer l'efficacité du Service d'ambulances du Val-de-Travers.

Encore mille fois merci à vous tous!

Marlyse Ducommun, Travers

SANTÉ / Service de l'ambulance: une structure toujours plus étoffée

La formation en point de mire

Avec l'intervention de médecins en urgence et l'accent porté sur la formation, le Service de l'ambulance du Val-de-Travers est toujours plus performant. Mieux équipé aussi. Après les moniteurs destinés à la surveillance des patients lors d'un transport, les ambulanciers viennent de s'équiper de deux défibrillateurs. A quand une professionnalisation des ambulanciers? Mmmh? Un groupe de travail, au niveau cantonal, étudie la question...

C'est le premier dans le canton. Laurent Jampen a réussi le «must» dans la profession. Ce jeune homme âgé de 21 ans, qui n'est autre que le fils de Jean-Claude Jampen, le responsable des ambulances valtonnières a en effet réussi hier les derniers examens nécessaires à décrocher le brevet d'ambulancier professionnel IAS (Inter-Association de Sauvetage, à Châtel Saint-Denis, l'organisation faitière suisse dans ce domaine). La formation est dispensée sur trois ans. Depuis le mois de

janvier, Laurent Jampen exerce la profession d'ambulancier auxiliaire à Fribourg. Mais c'est bien évidemment au sein du service valtonnier que le jeune homme a fait ses premiers pas.

Après le premier, la première dans le canton. Depuis le début de l'année 1993, les médecins interviennent au côté des ambulanciers. Il s'agit des docteurs Haefeli, Rothen et Vulic, prêts à partir 24 heures sur 24, et ce sept jours sur sept. Ceux-ci ont suivi, ou vont le faire, un cours de médecine d'urgence. Aux dires de Jean-Claude Jampen, cette prestation fonctionne actuellement pour le mieux. Depuis le début de l'année, les médecins ont déjà effectué une quinzaine de prises en charge médicalisées, un nombre qui ira en s'accroissant.

On l'a dit. Après l'acquisition de moniteurs, le Service de l'ambulance du Val-de-Travers vient donc de se doter de deux défibrillateurs, des appareils pivots du concept de la réanimation cardio-vasculaire. En clair, les défibrillateurs servent à donner un choc électrique au cœur dans le but de le faire repartir. Cet achat sera financé grâce à un don de 20.000fr. de la Loterie romande, remis mardi aux intéressés.

Quant à la formation des ambulanciers, elle n'est pas laissée pour compte. Au contraire. Celle-ci comprend en premier lieu des cours et un examen internes, avec la participation de conférenciers externes. L'ambulancier est alors habilité à intervenir sur le

terrain. Le stade ultérieur passe par le centre Fernand Martignoni (CFM), à Pully, qui délivre lui un diplôme reconnu sur le plan romand. Le détenteur de pareil papier est autorisé à pratiquer des actes médicaux délégués, telle la pose d'une perfusion ou l'emploi d'un défibrillateur.

Ce n'est pas tout. La Croix-Rouge suisse délivre elle un diplôme d'auxiliaire de transport. A ce stade de la formation, l'ambulancier a suivi quelque 200 heures de formation, évidemment non rémunérées et prises sur le temps libre... Quant à la plus haute marche de la formation, elle rime avec obtention du brevet d'ambulancier professionnel IAS.

Le Service d'ambulance du Val-de-Travers, et ce n'est pas un pléonasm, fait toujours plus et toujours mieux. Mais ses membres, actuellement au nombre de treize, ne rechigneraient pas à compter quelque aide supplémentaire. L'appel est lancé.

◇ S. Sp.



DES BÉNÉVOLES AU SERVICE DES BLESSÉS – Une partie des treize ambulanciers valtonniers qui ne ménagent ni leur temps, ni leur aide pour porter secours.

François Charrière



Grâce à la confiance et à l'engagement sans compter de médecins de la région comme le regretté Dr Dominique Haefeli, (devenu président de la SMEDREC, Commission Suisse de Médecine d'Urgence), les ambulancier·ère·s ont pu bénéficier d'actes médicaux délégués et d'un support médicalisé sur les interventions les plus pointues.

En 2000, le service fût le 1^{er} service d'ambulances de Suisse à répondre aux normes de l'IAS (Inter Association de Sauvetage).

En 2003, la Croix Rouge passa la main au syndicat intercommunal de la sécurité puis à la commune de Val-de-Travers en 2008.

Par ailleurs, un GRIMP (Groupe de reconnaissance et d'intervention en milieu périlleux) composé d'ambulancier·ère·s et de sapeurs-pompiers a vu le jour peu avant la fin du siècle dernier pour permettre le sauvetage dans les endroits escarpés de la région.



Jean-Claude Jampen, retraité depuis février 2011, soit après 23 ans de service quasi 365 jours par année, a été remplacé par Andy Willener.



Depuis lors, le rapprochement avec les ambulances Roland de Malvilliers s'opère pour permettre la création d'une nouvelle entité, les [Ambulances des Vallées Neuchâtelaises](#) qui entrera officiellement en vigueur au **1^{er} janvier 2023**.

De fait, la création de cette nouvelle entité met fin aux **35 ans** d'aventures riches en rebondissements des Ambulances du Val-de-Travers qui ont vu passer plusieurs dizaines d'ambulancières et d'ambulanciers qui continuent leurs activités aux quatre coins de la Romandie en se souvenant du développement de ce service définitivement pas comme les autres. Cette fois c'est fini, on n'entendra plus résonner **Valtra** sur nos ondes... un livre vient de se refermer.

Nous souhaitons un bel avenir aux Ambulances des Vallées Neuchâtelaises.

L.J. – 31 déc. 2022